



Les Jardins Moisséens  
Place du souvenir  
BP 24  
77550 Moissy-Cramayel  
tel : 06 71 15 28 39

### Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 mars 2023

La séance est ouverte à 9h15 par Monsieur MEUZERET, Vice-Président et invite Monsieur KATI à prendre la parole.

Ce dernier explique sa démission au poste de Président pour raisons familiales et précise qu'il continue la procédure pour laquelle il a entamé un dossier suite au vol et qu'il est toujours en lien avec les autorités compétentes. L'affaire suit son cours.

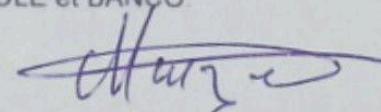
Madame MUZYK rappelle que cette Assemblée Extraordinaire a été organisée pour élire un nouveau conseil d'administration afin que ce dernier élise un nouveau Président, et éventuellement de nouveaux membres. Elle rappelle que le bureau reste identique lors de la dernière assemblée générale, et fait appel à de nouvelles candidatures. Elle précise que Monsieur MEUZERET est très actif au jardin, mais qu'il a besoin d'aide et qu'il ne peut pas tout assurer seul, surtout au niveau de l'association.

Monsieur PATOL prend la parole et informe que les jardins moisséens sont une association et que tout le monde doit prendre ses responsabilités. Chacun doit s'investir afin que tout fonctionne au mieux. Il aborde l'activité miel, sujet qui sera abordé à la prochaine assemblée générale. Il indique que les décisions doivent être précises collégialement en Conseil d'administration et veut bien se présenter.

Certains jardiniers profitent de cette réunion pour mettre à l'honneur Monsieur JOAQUIM pour son investissement dans les jardins, notamment en ce qui concerne toutes les réparations diverses qu'il a effectuées.

Monsieur PROUT fait remarquer qu'avant il y avait une bonne ambiance dans les jardins, et que les gens se disaient "bonjour" même s'ils ne se connaissaient pas. Malheureusement, aujourd'hui ce n'est plus le cas. Il précise que chacun est responsable et doit penser à la vie en communauté et ne pas compter sur le voisin pour ramasser ses détritus, vider les poubelles. Notons aussi un arrosage abusif, non justifié. Il est important que chacun respecte le règlement intérieur. De même, il est rappelé, que les toilettes doivent rester propres pour des règles d'hygiène. Ce n'est pas aux personnes du Conseil d'administration de "faire la police". Si chaque jardinier respectait les règles, la vie serait plus facile pour tous.

Après quelques remarques, Madame MUZYK soumet au vote les nouveaux jardiniers qui ont bien voulu se présenter au Conseil d'administration. Ils sont élus à l'unanimité : Messieurs PATOLE et BANCO.

Le président 

18 mars 2023 MEUZERET Jean Pierre